

■ ■ ■ ■ ■ Use of camera-ready art ■ ■ ■ ■ ■ or masters

Two types of artwork are provided for your use on the following pages.

Type 1 Masters (see 4.2, 4.3)

These masters are to be used when a high-quality product is required. One sample of each version is provided. These are masters; reproduce them locally, as required.

The masters can be enlarged or reduced to meet the height specifications of your application. However, they cannot be used without the fade stripes master (4.4), which can also be enlarged or reduced to fit into the vertical bar. Only a professional film house or printer should insert the fade stripes into position as indicated on the master.

Type 2 Masters (see 4.5 to 4.8)

For your convenience, we have provided one sample master – with the fade stripes in position – for each version of the graphic identity. Two sizes for each version are supplied. By enlarging the appropriate master to the height of your application, you should be able to produce material in the most commonly used publication sizes. Do not enlarge or reduce the masters beyond the percentages indicated or they will not print correctly.

If the publication requires a larger or smaller version of the graphic identity than the masters can accommodate, then the masters without the fade stripes (see Type 1, above) must be used.

Type 1 and 2 Masters – Special Applications (see 4.9)

Type 1 and 2 masters (4.9) are for special use by missions or at headquarters for publishing activities on behalf of the Canadian government (see more detailed explanation in 2.3 and 2.4).

Do not give away any master. Make certain that you get all masters back from the film house or printer.

■ ■ ■ ■ ■ Emploi des illustrations prêtes ■ ■ ■ ■ ■ à photographe ou des ■ ■ ■ ■ ■ clichés matrices

Les pages suivantes contiennent deux types d'illustrations que vous pouvez employer.

Clichés matrices de type 1 (voir 4.2 et 4.3)

Ces clichés matrices doivent être employés quand on désire un produit de grande qualité. Un échantillon de chaque version est inclus. Ne vous servez pas de ces originaux, reproduisez-les plutôt au besoin.

Ces clichés matrices peuvent être agrandis ou réduits en fonction des dimensions verticales de votre document. Toutefois, vous ne pourrez les utiliser sans le cliché matrice des bandes en dégradé (4.4), qui peut aussi être agrandi ou réduit proportionnellement à la barre verticale. Seuls les ateliers de sélection chromatique et les imprimeurs devraient mettre les bandes en dégradé en position, tel qu'indiqué sur le cliché matrice.

Clichés matrices de type 2 (voir 4.5 à 4.8)

Nous avons inclus à votre intention un échantillon de cliché matrice – avec les bandes en dégradé en position – pour chaque version des normes graphiques. Deux tailles de chaque version sont fournies. En agrandissant le cliché matrice approprié à la hauteur voulue, vous devriez pouvoir produire du matériel dans les dimensions de publication les plus couramment utilisées. N'agrandissez ou ne réduisez pas les clichés matrices au-delà des pourcentages indiqués, car ils s'imprimeront mal.

Si la publication demande une version plus grande ou plus petite des normes graphiques que les clichés matrices ne peuvent accommoder, vous devez vous servir des clichés matrices sans les bandes en dégradé (voir le type 1 ci-dessus).

Clichés matrices de types 1 et 2 – Projets spéciaux (voir 4.9)

Les clichés matrices de types 1 et 2 (4.9) sont utilisés spécialement par les missions ou par l'administration centrale à des fins d'édition au nom du gouvernement canadien (voir 2.3 et 2.4 pour plus de détails).

Ne donnez aucun cliché matrice. Veillez à ce qu'ils vous soient tous retournés par l'atelier de sélection chromatique ou l'imprimeur.